

ESTEZARGUES

Lettre de saison



Hiver 2013



Lettre de saison *Estézargues — Hiver 2013*

L'édito du maire



Bonjour à toutes et tous,

Voici revenu le temps de Noël, porteur d'espoirs différents pour chacun d'entre nous. Quel enfant ne rêve pas de neige et de glissades sur les pentes du village! D'autres attendent de retrouver pour de grands jeux les cousins qui se sont éloignés, d'autres encore préparent les repas de famille durant lesquels on refait le monde...

Mais Noël, c'est avant tout une période de partage! Partage de notre temps avec ceux qui nous sont proches, partage d'une activité avec un enfant, partage d'un repas, partage du verre de l'amitié...

C'est aussi grâce à cet esprit de partage et de solidarité que le projet de piste piétons/ vélos va se concrétiser au premier semestre 2014. Sans la générosité des riverains qui ont cédé le terrain correspondant à l'alignement du conseil général, rien n'aurait été possible. Merci à eux!

Noël c'est aussi une ambiance très particulière : la buée sur les carreaux, les guirlandes et les étoiles dans le sapin, le givre qui scintille dans les branches et les enfants qui rentrent de promenade avec le bout du nez tout froid!

Alors avec ou sans neige mais très chaleureusement, je vous souhaite à tous un excellent Noël et de très heureuses fêtes de fin d'année !

Je donne rendez-vous à ceux qui le souhaiteront pour la traditionnelle cérémonie des vœux et d'accueil des nouveaux arrivants le 11 janvier dans la Salle du Forgeron!

Martine Laguérie



Tous nos agents municipaux

Merci à nos agents, titulaires et contractuels !

C'est avec le même sens du service public qu'ils ont veillé à la bonne marche de notre Village et de son école en 2013 !



Gérard, André, Magali, Fernand, Marie-Christine, Elsa, Bernadette, Valérie

Les informations communales

TRAVAUX

Il va nous falloir encore un peu de patience pour les derniers travaux sous la chaussée avant ceux de la piste piétons/vélos elle même.

Réseaux secs sur le CD 235

Les reprises de branchements électriques et Télécom des particuliers sur les réseaux souterrains sont pratiquement terminées.



L'éclairage public tranche 2 (vers le village) sera mis en place courant 1^{er} trimestre 2014. La tranche 1 (vers RN100) ne sera réalisée qu'après la construction des murets de soutènement de la future piste douce. Nous espérons avant l'été.

Les coupures des 17/19 et 20 décembre concernaient le basculement de la moyenne tension (réseau 3 fils) vers le réseau enterré. Les grands poteaux ciment seront ensuite retirés depuis la Croix de Valence, à la limite de Domazan, jusqu'au bout du chemin de la Fenouillère, à la lisière du bois.

Assainissement et eau potable sur le CD235 et au centre du village

Le remplacement des canalisations et les branchements des particuliers sont terminés depuis le petit giratoire de la Croisée de la Source jusqu'au chemin de la Touillère. Les nouveaux réseaux sont en fonctionnement.



Début janvier, l'assainissement situé sous la future "zone partagée" du centre village va être renouvelée (depuis le chemin des grands fonts jusqu'après la mairie).

Nous programmons ces travaux durant la période où la desserte des cars est déjà interrompue par les travaux de Domazan.

Piste douce sur le CD235

Le marché concernant la construction des différents murets de soutènement de la piste douce et la réfection de la route départementale sera lancé début janvier. Le piquetage des parcelles cédées par les particuliers vient d'être réalisé. Chacun peut désormais visualiser l'emplacement de cette future piste.



BIBLIOTHEQUE



Les travaux de rénovation de la bibliothèque ont pris fin.

Vous pouvez désormais emprunter des livres dans un cadre convivial...!

Mesdames Solange Frichet, Mireille Anselme, Marie-Paule Depinoy et Monsieur Vincent Garcia vous reçoivent dans un décor et des éléments de bibliothèque tout neufs. Nous les remercions encore !!

Attention, la bibliothèque est fermée pendant les fêtes.



Carte Nationale d'Identité

A partir du 1^{er} janvier 2014 la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité sécurisée passe de **10 à 15 ans** pour toutes les **personnes majeures**.

Pour les personnes mineures, la durée de validité reste de 10 ans.

Les autorités étatiques des pays étrangers ont été informées de la prolongation de la durée de validité du titre.

Les informations communales

Repas des aînés



Le repas des aînés, offert par la Municipalité, a eu lieu le samedi 16 novembre. Ce fût un avant-goût des fêtes de Noël.

Cette année 54 personnes ont répondu favorablement à cette invitation. Madame le Maire a remercié les participants pour leur présence et regretté toutefois l'absence de ceux qui n'ont pas pu assister à ce traditionnel moment de rencontre.

Une animation « MUSIC HALL » a clôturé ce repas annuel.

Population

Au 1er janvier 2014, nous serons : 491 habitants à Estézargues.



AGENDA

Mardi 31 décembre de 10h00 à 12h00 : date limite des inscriptions sur la liste électorale

Samedi 11 janvier à 18h00 : Vœux du Maire

Dimanche 19 janvier à 10h00 : Trail et marche active organisés par l'association Gym Tonique

Dimanche 26 janvier : loto APE

Dimanche 2 février : concert à l'église d'Estézargues avec le chœur « MADRIGAL de NIMES » rassemblant une cinquantaine de personnes

Commémoration du 11 novembre 1918

C'est un long cortège qui a bravé le vent pour rendre hommage aux soldats de la Première Guerre Mondiale.



Les élèves de l'école étaient présents avec leur maîtresse. Ils avaient appris un chant et fait des recherches sur les commémorations de cet armistice dans différents pays du monde. Un très beau moment de recueillement rassemblant les jeunes et les aînés.



Décès: COULLOMB Andrée veuve GRANIER
le 11 octobre 2013 à Lunel (34)



Les informations communales



Soirée vigneronne

Les Escapades de Signargues ont fait étape à Estézargues le 27 juillet 2013, par une belle soirée d'été.

Le but étant de déguster les derniers millésimes de l'AOC Signargues, les vignerons d'Estézargues n'ont pas ménagé leurs efforts pour préparer cette fête qui tombait cette année le dernier vendredi du mois de juillet.

Près de 600 personnes ont parcouru les rues du village, à la découverte des vins et du patrimoine local, nichés pour l'occasion dans les petites ruelles, peu fréquentées d'ordinaire. A chaque étape, chacun pouvait déguster un mets d'un menu concocté pour la circonstance par les artisans locaux, avec les produits du terroir.

Les vignerons d'Estézargues, fiers de présenter à la dégustation les vins de leurs domaines respectifs ainsi que leurs cuvées spéciales, ont expliqué toute la soirée, dans la bonne humeur, leur savoir faire en la matière.

Au final, ce joyeux cortège s'est rassemblé place de l'ancien Presbytère, pour une fin de soirée en musique, pleine de joie et de convivialité.

Pour la circonstance, les vignerons avaient décoré les rues et places pour symboliser leur métier et améliorer l'accueil des participants.

A ce propos, les vignerons d'Estézargues remercient très chaleureusement tous les habitants d'Estézargues qui spontanément ont participé à la mise en valeur de leur village et qui ont ainsi largement contribué à la réussite de cette soirée. Ils remercient également la



Mairie qui a financé l'animation musicale et mis à disposition les agents communaux.

Rendez-vous donc en 2014 pour la 3ème édition.

Les Vignerons d'Estézargues



BILANS ET RAPPORTS CONSULTABLES EN MAIRIE



- * Le Bilan d'activité 2013 de la Communauté de Communes.
- * Le rapport 2013 du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et traitement des Ordures Ménagères
- * Le rapport 2013 sur le prix et la qualité du service assainissement.

Capture des animaux errants



Une campagne de capture sera organisée du 3 au 7 février 2014 par la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal)

Les informations communales

Elections 2014

23 et 30 Mars 2014 -
Election des conseillers
municipaux et désignation
des conseillers
communautaires



**Désormais une pièce
d'identité (avec photo) sera
exigée pour toute élection.**

LISTE ELECTORALE

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales ou modifier leur inscription peuvent déposer leur demande en mairie **jusqu'au 31 décembre 2013** au plus tard, munies de pièces justificatives.

Les jeunes majeurs, inscrits d'office, sont encouragés à se présenter à la mairie pour s'assurer que leur inscription a bien été prise en compte.

Permanence le :
31 décembre 2013
de 10H00 à 12H00.



Election des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont les **représentants de la commune au sein de la communauté de communes.**

Une fois élus, les conseillers municipaux sont classés dans « l'ordre du tableau » .

En haut de ce tableau, on trouve le maire, puis les adjoints (1er, 2ème ...), puis les conseillers municipaux.

C'est grâce à ce « tableau du conseil municipal » que l'on connaît le nom des conseillers communautaires.

En effet, les **conseillers communautaires sont les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau** en commençant par le maire, puis le 1er adjoint, et ainsi de suite, autant de fois qu'il y a de sièges à pourvoir.

La commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de représentants à la communauté de communes. Notre commune aura deux représentants titulaires et pas de suppléants.

Pour information, si la commune ne dispose que **d'un seul siège au conseil de communauté, un conseiller communautaire suppléant est désigné** : c'est le deuxième membre du conseil municipal dans l'ordre du tableau (soit le 1er Adjoint).

Le suppléant remplacera le conseiller communautaire titulaire en cas d'absence.

Les informations communales

Elections 2014

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

L'essentiel

Candidats :

Nul ne peut être élu, s'il n'a pas présenté sa candidature.

Il n'est donc plus possible de rajouter, sur le bulletin, le nom d'une personne qui ne s'est pas présentée !

Parité :

Il n'y a pas de parité imposée.

Communauté de communes :

Les conseillers communautaires seront les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau (maire, 1er adjoint ...). Auparavant, ils étaient désignés par le conseil municipal.

Le bulletin de vote :

Le nom des candidats en surnombre ou qui ne se sont pas présentés, ne seront pas comptés. Mais, le bulletin ne sera pas nul pour autant, les noms des autres candidats seront donc bien pris en compte.



Le mode de scrutin



Le scrutin est toujours un **scrutin pluri nominal majoritaire, avec panachage.**

Les suffrages sont donc **décomptés**

individuellement par candidat, et non par liste.

Les candidats déclarés peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée .

S'il y a un second tour, **seuls des candidats présents au 1^{er} tour peuvent se présenter**, sauf si le nombre des candidats du 1^{er} tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

L'affichage du nombre des conseillers municipaux à élire ainsi que la liste des candidats dans chaque bureau de vote, le jour du scrutin, est obligatoire.

Le nombre de conseillers municipaux dans les communes de moins de 100 habitants passe de 9 à 7 conseillers municipaux .

Les effectifs du conseil municipal dans toutes les autres communes restent inchangés.

Les informations communales

Elections 2014

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

Le bulletin de vote

Il n'y a **pas de parité homme/femme imposée**.

Les bulletins comportant un **nombre inférieur ou supérieur de candidats** qu'il n'y a de conseillers à élire sont considérés comme **valables**.

On peut donc ajouter ou supprimer un nom d'un **candidat qui s'est présenté**.

En revanche, **les noms des personnes n'étant pas candidates ne seront pas décomptés**.

De même, s'il y a **plus de noms que de sièges à pourvoir, les derniers noms de la liste ne seront pas décomptés**.

Dans ce cas, le bulletin ne sera pas nul pour autant : les noms des autres candidats seront donc bien pris en compte.

Les bulletins sont lus de haut en bas et de gauche à droite, le cas échéant.

Candidat 1	
Candidat 2	
Candidat 3	
Candidat 4	
Candidat 5	
Candidat 6	
Candidat 7	
Candidat 8	
Candidat 9	
Candidat 10	
Candidat 11	
Candidat 12	Candidat non décompté
Personne non candidate	non décompté

Répartition des sièges au conseil municipal

• Sont élus au **premier tour de scrutin**, les candidats qui **réunissent cumulativement** :

- la **majorité absolue** (plus de 50 %) des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls) ;

- et un nombre de suffrages égal au **quart des électeurs inscrits**.

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs ...

• Un **second tour** est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.

Pour être élu au second tour, il faut obtenir le **plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants**.

En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Le vote par procuration

Il sera désormais plus facile de voter par procuration. Un décret du ministère de l'Intérieur, publié au *Journal officiel* de vendredi 20 décembre dernier, permet aux électeurs de télécharger en ligne, de remplir sur leur ordinateur personnel puis d'imprimer leur demande de procuration qu'il suffira de déposer en gendarmerie.

www.service-public.fr

Les informations communales



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS



DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

BIENTÔT 16 ANS !



PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Demandez votre carte d'abonnement gratuite

Et rendez-vous en 2014 sur le Site du Pont du Gard



VOTRE COMMUNE ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PONT DU GARD VOUS OFFRENT L'ACCÈS GRATUIT AU SITE. DEMANDEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE CARTE D'ABONNEMENT EN MAIRIE ET PROFITEZ D'UN LIEU EMBLÉMATIQUE & VIVANT TOUTE L'ANNÉE.



Des espaces de découverte

Faites un plongeon dans l'histoire avec le Musée, l'espace enfants Ludo, le Ciné et les expositions temporaires, avec près de 2 heures de visite culturelle vivante.



De belles échappées

165 hectares d'espaces naturels, 7 km de sentiers et un parcours en plein air dans la garrigue. Le Site du Pont du Gard est l'endroit idéal pour se balader en famille ou entre amis.



Des événements en grand !

Dès janvier, profitez de conditions exceptionnelles avec votre carte d'abonnement pour réserver vos places pour les grands événements : Cirque au Pont du 4 au 6 avril, Les Féeries du Pont les 6, 7, 13 & 14 juin, Lives au Pont les 11 & 12 juillet...

Et de bonnes idées

pour occuper vos week-ends en famille et entre amis toute l'année !

POUR OBTENIR VOTRE CARTE D'ABONNEMENT, RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE AVEC :

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou un n° d'immatriculation



Informations & Billetterie : www.pontdugard.fr



web :





Les informations intercommunales



LE RELAIS DE LA LIGUE



Le dimanche 26 janvier 2014, à 15h30, se déroulera salle Jean Galia, le 29ème super loto contre le cancer.

A GAGNER :

Nombreux prix, dont un séjour dans un Riad de standing à TAROUDAN, Maroc Sud
Sur place, tombola, buvettes, sandwiches et crêpes.

A quoi servent les fonds récoltés par le relais de la ligue de Rochefort du Gard ?

A financer :

Les services de la ligue ouverts aux habitants du Gard Rhodanien (33 communes) 4 cantons
VILLENEUVE LES AVIGNON, ROQUEMAURE, REMOULIN et ARAMON
qui sont gratuits.

Les services de la ligue, Comité du Gard, proposés à Rochefort du Gard sont :

Dans le cadre du maintien des patients à domicile

- Aide financière, selon dossier
- 10h00 d'aide à domicile, selon dossier
- Soutien psychologique individuel ou en groupe familial en cabinet
- Le mardi de 10h00 à 12h00, permanence d'une psychanalyste groupe de parole
- Le mardi de 17h30 à 18h30, atelier de sophrologie
- Le mercredi de 19h00 à 20h00, séance de taï chi – Qi Gong
- Les 2eme et 4eme vendredis de chaque mois, à partir de 10h00, séance de musicothérapie
- Le vendredi de 14h00 à 17h00, massages de bien être à la personne
- A disposition, jardins thérapeutiques avec animateur diplômé.

Tous les vendredis, au CCAS de l'hôtel de ville, permanence de délégués, à l'écoute des personnes ayant besoin des services de la ligue.

Pour les malades, tous les services de la ligue sont gratuits. Ils se déroulent depuis le 1^{er} janvier 2014, dans les nouveaux locaux de la ligue à Rochefort du Gard :

ESPLANADE DU BEAULIEU à LA BEGUDE DE ROCHEFORT DU GARD.

Ne restez pas isolés, prenez contact avec nous au : tél : 04 90 26 69 83 ou 06 63 76 52 75

Le 16 janvier 2014 à 18h30 dans les locaux de la ligue, conférence du professeur Jean Paul BUREAU, Président de la ligue contre le cancer, Comité du Gard sur les dernières avancées médicales.

Maurice Savary .
Administrateur de la ligue
Comité du Gard .

LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes « Lou Pelaou »

Le bureau du "Comité Lou Pelou", remercie chaleureusement tous les villageois pour sa première manifestation.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes. Merci pour votre soutien.

Le bureau

La crèche Galopins, Galopines

L'année 2013 prend fin !

Une année bien chargée en événements : une réintégration en janvier dans des locaux flambant neufs, hauts en couleurs; une belle inauguration en juin ; une rentrée en septembre avec une nouvelle organisation, de nouvelles familles accueillies pour une capacité de 28 enfants et une équipe pédagogique renforcée par l'arrivée de Pauline Greffier, auxiliaire de puériculture nouvellement diplômée...

Les "galopins galopines", avant de partir en vacances, ont fêté Noël le mercredi 18 Décembre. L'équipe a présenté un spectacle aux enfants et à leurs familles. Le Père Noël, de la fête, a apporté des friandises et un apéritif convivial a réuni tout le monde.

La structure est fermée du **20 décembre au 6 janvier au matin.**

L'équipe des "galopins galopines" souhaite, à tous, de très belles fêtes de fin d'année !

LES ASSOCIATIONS

A.P.E.



LE ROBINIER

L'équipe bénévole de l'APE a organisé cet automne son premier bal masqué, qui fut un succès total, avec beaucoup d'amusement et de bonne humeur, des déguisements stupéfiants, des sourires et des fous rires.

Nous avons fait un bénéfice de près de 600 euros, qui iront en intégralité à l'aide au financement de la classe verte pédagogique de mai 2014. Nous remercions les participants, petits et grands, et espérons faire de cette nouvelle manifestation une habitude du si morne mois de novembre.



Puis ce fut le dimanche de la bourse aux jouets, où l'on a pu nous l'espérons désencombrer les armoires de certains et ravir les autres de bonnes affaires avant les fêtes. Un bénéfice de 253 euros s'est dégagé de cette manifestation.



Le vendredi 13 décembre, il était opportun de tenter la Chance, et aussi de venir applaudir nos écoliers chanteurs/artisans lors du marché de Noël de l'école, qui a eu lieu à la salle du Forgeron.

Enfin, nous nous sommes retrouvés à la sortie de la classe le mardi 17 décembre, afin de partager crêpes et chocolats chauds, et de se souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci aux élèves, équipe enseignante, parents, amis et bénévoles pour votre participation à l'APE.

L'équipe APE

LES ASSOCIATIONS

Les Amis du Forgeron de la Paix

Notre week-end dans le Gers.



A notre arrivée, après le pot de bienvenue, nous partons visiter le château de Caumont, visite guidée par la châtelaine elle-même.



Le lendemain : château de Montluc et dégustation de Pousse-Rapière, puis déjeuner gastronomique, ensuite visite d'un chai d'Armagnac.



Pour la visite de l'abbaye de Flaran, nous étions moyennement en forme.

Dernier jour : matinée consacrée au gras de Gimont.



Et nous sommes rentrés chez nous avec les glacières pleines de bonnes choses...!



Bonnes Fêtes à tous !

La Présidente.





ALBARES S.A.

L'Association GYM TONIQUE en partenariat avec Aventurez-vous vous propose

2ème COURSE NATURE D'ESTEZARGUES (GARD)

13KM de garrigue

TRAIL : 9 € ou 11 € sur place
MARCHE ACTIVE : 5 €

DIMANCHE 19 JANVIER 2014

Départ à 10h

Inscription et infos sur:

www.aventurezvous.fr



LA FENOULLERE
Hôtel Restaurant ***

Spécialiste dans l'accueil des groupes depuis 1969



LES VIGNERONS D'ESTEZARGUES 30390
30390

MEMO

Bibliothèque municipale

Place de la mairie
Prêt de livres et de DVD

Crèche Halte Garderie

« Galopins, Galopines »
à Estézargues, Place de la Mairie
Tél : 04 66 57 11 27

Ecole Maternelle et Primaire

« LE ROBINIER »
à Estézargues, Place de la Mairie
Tél : 04 66 57 35 70

Expert-comptable

À Estézargues, Françoise RICOU
30 rue Basse-Carrière
Tél: 04-66-72-81-94



Infirmiers à Estézargues

Cédric PUIROUX 06 24 36 38 02
09 80 80 30 30

OSTÉOPATHE



Ostéopathe à Estézargues,

Annik DEZEUZE
6 Traverse du Donjon
Tél: 06 46 72 15 42



MEDVED PÈRE ET FILS SARL

Tous travaux d'électricité
À Estézargues, 2 rue du docteur Dibon
Tél: 04-66-57-00-61

Numéro d'URGENCE :

112

Centre Antipoison :

04 91 75 25 25

Enfants Maltraités :

119

Enfants Disparus:

116 000 pour accompagner les familles

Gendarmerie d'Aramon :

04 66 57 03 53

Accueil du public en jour pair à ARAMON
et jour impair à MONTFRIN

Police Intercommunale :

06 37 65 44 27

Violence Conjugale :

3919.

Permanence téléphonique
de « Violence Conjugale
Femmes Info Service »
du lundi au samedi de
8h à 22h, les jours
fériés : 10 h à 20 h.

Assistance Sociale DDSS :

Centre médico-social de Villeneuve les Avignon.
Uniquement sur Rendez-vous au 04 90 25 46 68

CAF du Gard

321 rue Maurice Schumann
30922 NIMES CEDEX 9
Tel: 0810 25 30 10

Direction Départementale de l'Équipement

Subdivision de Villeneuve les Avignon
32 Bd De Lattre de Tassigny
30400 Villeneuve les Avignon
Tel : 04 90 15 11 80

EDF : 2 rue de Verdun—30000 Nîmes

Tel : 0810 030 810.

En cas de panne : 0 810 333 030

Centre Médico-Psychologique

27, Bd Maréchal Joffre 30300 Beaucaire
Tel : 04 66 59 48 48. Vous ressentez le besoin
de parler...ou d'un conseil... ? Un accueil in-
firmier en permanence, une aide psychologique
ou psychiatrique sur rendez-vous.

Pôle Emploi : 39 49

SAUR (eau & assainissement) :

18 av Gabriel Péri
30400 Villeneuve les Avignon
Tel : 0 810 812 676

CPAM,

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 36 46

Comment calculer sa retraite?

Simulateur MAREL sur internet
www.marel.fr



Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Fax : 04.66.57.10.80

**Courriel :
estezargues.mairie@wanadoo.fr**

Horaires d'ouverture :

Le lundi :

Fermé au public le matin

14h00 – 18h30

Le mardi :

8h30 – 12h

14h00 – 17h30

Le mercredi :

8h30 – 12h

Fermé l'après-midi

Le jeudi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Le vendredi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Permanences de Madame le Maire :

Le mardi de 10h à 12h
et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler
Madame **Martine LAGUERIE**, Maire,
au **06 09 81 34 77**

ou
Monsieur **Didier KUPKE**, 1er adjoint
au **06 20 27 28 96**

Fermeture du secrétariat de mairie

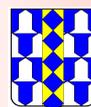
Le secrétariat de mairie sera fermé les :

- mardi 24 décembre après-midi et,
- mardi 31 décembre 2013 toute la journée.

Une permanence sera toutefois maintenue le
31 décembre 2013 de 10h à 12h pour les
inscriptions sur les **listes électorales uniquement.**

**Permanences mensuelles
de Monsieur Gérard BLANC,
Conseiller Général du Canton d'ARAMON :**

La date de permanence est affichée en Mairie
quelques jours avant sa venue, en principe
le **mercredi matin** à 9 h15.



Directeur de publication:

Madame Martine LAGUERIE

Rédaction / Réalisation:

Monsieur Didier CATUOGNO



Papier recyclé

Photographies :

Monsieur Didier CATUOGNO

Impressions en mairie : 250 exemplaires